

Les relations OTAN-UE

L'OTAN et l'Union européenne (UE) sont des partenaires essentiels l'une pour l'autre, qui partagent les mêmes valeurs, ont les mêmes intérêts stratégiques et se composent en grande partie des mêmes États (22). Ces deux dernières années, les deux organisations ont renforcé leur coopération, elles se sont attachées à obtenir des résultats concrets et elles ont amélioré la sécurité des citoyens européens. Elles collaborent dans des domaines allant de la cyberdéfense et de la lutte contre les menaces hybrides à la sûreté maritime, en passant par le renforcement des capacités de pays partenaires situés hors de leurs frontières.

Un nouveau cadre de coopération

L'OTAN et l'UE débattent régulièrement de questions d'intérêt commun. Le secrétaire général de l'OTAN entretient des contacts avec les différents hauts responsables de l'UE, et il prend fréquemment la parole devant le Conseil européen, lors de réunions des ministres des États membres de l'UE, ainsi que devant le Parlement européen. Des réunions sont en outre organisées au niveau des ministres, des représentants permanents et des services concernés.

En juillet 2016, l'OTAN et l'UE ont franchi un nouveau cap dans leurs relations. Dans une [déclaration commune](#) signée à Varsovie, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, se sont engagés à renforcer la coopération entre les deux organisations. Les ministres des pays de l'OTAN et ceux des pays de l'UE ont ensuite entériné, en décembre 2016, un [ensemble de 42 mesures](#) pour la mise en œuvre des dispositions de la déclaration commune.

Ces mesures visent notamment :

- à améliorer la résilience face aux menaces hybrides, allant de la simple campagne de désinformation à la véritable crise ;
- à renforcer la coopération entre l'opération Sea Guardian de l'OTAN et l'EUNAVFOR MED opération Sophia ;
- à échanger des informations sur les cybermenaces et à partager les bonnes pratiques en matière de cybersécurité ;
- à assurer la cohérence et la complémentarité des processus de planification de défense des deux organisations ;
- à mener des exercices parallèles et coordonnés ;
- à aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités dans les secteurs de la sécurité et de la défense.

En décembre 2017, les ministres des pays de l'OTAN et ceux des pays de l'UE ont décidé d'étendre cette coopération au travers de nouvelles mesures, portant notamment sur la mobilité militaire, sur la lutte contre le terrorisme et sur la promotion du rôle des femmes dans la paix et la sécurité.

Le secrétaire général de l'OTAN et la haute représentante de l'UE font régulièrement le point avec les Alliés et avec les États membres de l'UE sur la coopération entre les deux organisations, qui s'est beaucoup approfondie.

En ce qui concerne la cyberdéfense, les équipes de réaction aux cyberincidents de l'OTAN et de l'UE se communiquent régulièrement des informations sur leur ligne d'action et sur les bonnes pratiques qu'elles appliquent dans le domaine. Elles ont efficacement coordonné leurs interventions lors des cyberattaques WannaCry et NotPetya.

Les deux organisations prennent par ailleurs des mesures concrètes pour améliorer leur connaissance de la situation, afin d'être mieux à même de répondre aux menaces hybrides. Toutes deux tirent parti des travaux du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, qui a récemment ouvert ses portes en Finlande, et y contribuent.

En outre, chacune des deux organisations est de plus en plus associée aux exercices de l'autre. Le secrétaire général de l'OTAN a été invité à assister au déroulement de Cybrid, un exercice de lutte contre les menaces hybrides mené par l'UE en Estonie,



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, rencontre le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (23 mai 2017).

et des représentants de l'UE ont pris part à l'exercice annuel de gestion de crise de l'OTAN (CMX), ainsi qu'à l'exercice Cyber Coalition. L'OTAN et l'UE continueront d'organiser des exercices parallèles et coordonnés.

Prochaine étape

Une nouvelle déclaration commune sur la coopération OTAN-UE sera signée par le secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, le président du Conseil européen, M. Tusk, et le président de la Commission européenne, M. Juncker, en marge du sommet de l'OTAN qui se tiendra en juillet 2018. Dans ce nouveau document, les deux organisations réaffirmeront leur attachement aux travaux qu'elles mènent conjointement et leur détermination à avancer sur les dossiers prioritaires.

Coopération sur le terrain

L'OTAN et l'UE coopèrent depuis longtemps dans les domaines de la gestion de crise et des opérations.

Au **Kosovo**, la KFOR, force de maintien de la paix déployée par l'OTAN, collabore étroitement sur le terrain avec la mission « État de droit » de l'UE (EULEX). Par ailleurs, le commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe assure le commandement de l'opération de l'UE en **Bosnie-Herzégovine** (EUFOR Althea), dont l'état-major est installé au *Grand quartier général des puissances alliées en Europe* (SHAPE).

En **Afghanistan**, la mission Resolute Support, dirigée par l'OTAN, coopère avec la mission de police de l'UE (EUPOL), comme le faisait avant elle la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Des forces navales de l'OTAN et de l'UE collaborent dans le cadre d'opérations lancées en réponse à la crise des réfugiés et des migrants en Méditerranée. L'OTAN a déployé des forces maritimes en mer Égée pour assurer la reconnaissance, le suivi et la surveillance des embarcations traversant illégalement la mer Égée, à l'appui des autorités turques et grecques et de l'UE. En Méditerranée centrale, l'opération Sea Guardian soutient l'opération Sophia en lui fournissant des informations et des moyens logistiques.

Autres domaines de coopération

L'OTAN et l'UE tiennent régulièrement des **consultations politiques** sur des questions ayant trait à la sécurité en Europe et dans son voisinage. Depuis le début de la crise en Ukraine, les deux organisations veillent à la complémentarité des mesures qu'elles prennent, en particulier s'agissant de la Russie. Leurs consultations portent également sur les Balkans occidentaux, la Libye et le Moyen-Orient.

Le **Groupe OTAN-UE sur les capacités** a été créé en 2003 pour favoriser la cohérence des travaux de développement capacitaire menés par les deux organisations. Il réunit des experts de l'Agence européenne de défense (AED) et de l'OTAN, qui, ensemble, s'emploient à remédier aux insuffisances capacitaires communes aux deux organisations, par exemple dans le domaine de la lutte contre les engins explosifs improvisés.



L'opération Sea Guardian de l'OTAN (photo) apporte son appui à l'opération Sophia de l'UE en Méditerranée centrale.

Division Diplomatie Publique (PDD) – Section Presse et médias

Tél.: +32(0)2 707 5041

Email: moc@hq.nato.int

Suivez-nous sur Twitter (@NATOPress)

www.nato.int